

Décision

Générale

colonial

Décision n° 817 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES

n° 817

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
13 juillet 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de quatre mille francs (4.000 fr.) est accordé au titre de l'année 1960 à Mme Aouah Abaneh Gahir, veuve de Abdo Kassan. ex-Milicien, demeurant au quartier n° 4 Ce secours ést payable en uùne seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1960.